

Contrat engagement solidaire 2022-2023 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

PANIER LÉGUMES

PRODUCTEUR
Entre
EARL Carreau A et V (alias Virginie Carreau)
 Délices du Potager
 1, rue des maraîchers - 28310 POINVILLE
dit "le producteur"

ABONNÉ(E)
Et
Nom et Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse mél
dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de récolte en vue de soutenir la maraîchère de la ferme des Délices du Potager.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ.E à jour de sa cotisation pour l'année civile en cours :
PREFINANCER la production,
PRENDRE SA PART tous les jeudis (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),
ASSUMER les imprévus liés à la production,
ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire :
LIVRER DES PRODUITS de qualité disponibles à mesure qu'ils mûrissent pour composer des paniers variés,
ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,
INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,
ACCUEILLIR les abonné.e.s sur sa ferme,
ADHÉRER au réseau AMAP Ile-de-France.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, pandémie...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'agriculteur et tous les membres de l'association.

PARTAGE DE RÉCOLTE

Espace sportif Louis Blériot
 2 avenue des meuniers
 91150 ETAMPES

Tous les JEUDIS

Venez aider à l'installation à 17h40

De 18 h à 19 h 30

Premier partage : 06/10/2022
 Dernier partage : 28/09/2023

Pas de distribution aux vacances de Noël le 22/12/2022 et le 29/12/2022 ainsi qu'une trêve de cinq semaines : les 20/04 ; 27/04 ; 04/05 ; 11/05 et le 18/05 férié.
 Un double panier pour compenser sera servi le 15/12/2022

Je m'abonne

Grand Panier GP
 46 x 23 €
 1058€ l'année

Petit Panier PP
 46 x 14 €
 644 € l'année

ENGAGEMENT

Veuillez remplir le tableau ci-contre.
 Chèque à l'ordre de EARL Carreau A et V tous datés de la signature du contrat.

L'ABONNÉ(E)
Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LE PRODUCTEUR "lu et approuvé"

DATE

TARIFS

Grand Panier GP
 23 €

Petit Panier GP
 14 €

La période couvre 46 paniers

Le petit panier est un peu plus grand que la moitié d'un grand panier.
 Il est possible de souscrire en binôme à un grand panier (ou exceptionnellement à un petit panier). Dans ce cas, un des 2 abonnés prend le panier, le partage n'est pas pris en charge par l'AMAP.
Concernant le paiement, chaque abonné rédige un chèque sur 2.

Je choisis (cochez votre choix de paiement)

1 fois GP : 1058 €
 PP : 644 €

4 fois GP : 264.50 €
 PP : 161 €

11 fois GP : 96.20€
 PP : 58.55€

Débit novembre 2022

Débit Nov 2022
 Fév/ avril/juin 2023

Débit : tous les mois de novembre 2022 à septembre 2023

PAIEMENT

	EMETTEUR - N° chèque	Montant
Novembre		
Décembre		
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		
Septembre		

Je change le monde ! en devenant AMAPien.ne

Manger de bons légumes bio produits localement en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

AUCUN ABONNEMENT N'EST POSSIBLE SANS ADHÉSION PRÉALABLE A L'ASSOCIATION.

J'adhère 20€

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org

J'imprime et je complète :

- le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 20€ .

- **si je suis nouvel.le adhérent.e** : le bulletin d'adhésion et le règlement intérieur.

Je le(s) donne un jeudi en passant mon premier contrat de la saison (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque de 20€ :

A l'ordre de l'association : Le Panier de la Tour Penchée

Ma part Colibri

Je participe une fois par trimestre en m'inscrivant un jour de distribution pour aider au partage des légumes.

1 3 PERSONNES 17 h 30 – 17 h 50

Avant l'arrivée des légumes : Installation.

2 6/8 PERSONNES 17 h 50 – 18 h

Arrivée des légumes : déchargement et installation des caisses pour la distribution.

3 4/5 PERSONNES 18 h – 19 h

Partage des récoltes : accueil et distribution à l'ensemble des amapien.ne.s.

4 4/5 PERSONNES 19 h – 19 h 30

Partage des récoltes (suite), rangement des caisses vides, du matériel et nettoyage de la salle.



**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mél : panier.tourpenchee@gmail.com



**CONTRAT
ENGAGEMENT**

**SOLIDAIRE
2022-2023**

PANIER LÉGUMES

**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mél : panier.tourpenchee@gmail.com